

Délégation Scientifique

**Conseil scientifique**  
**Séance du 10 octobre 2024**

---

**Avis n° 2024-08**

---

**Objet : Impact du risque de rupture dans la disponibilité des médicaments selon les tranches d'âges et le sexe : résultats préliminaires**

Le Conseil scientifique (CS) rend un avis à la Direction générale de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé sur les travaux préliminaires de l'agence explorant le profil des consommateurs de médicaments concernés par des déclarations de risque de rupture ou de rupture dans leur disponibilité. Cette approche populationnelle sur les conséquences est un complément important aux approches causales des ruptures. Les résultats suggèrent un effet âge, incitant à réfléchir à l'intégration de cet aspect dans l'adaptation de la gestion des pénuries et l'analyse de risque.

Le CS souligne l'importance sociétale de cette approche populationnelle et l'intérêt des études sur les conséquences des ruptures sur la prise en charge des patients. En parallèle, le CS soutient l'initiative de poursuivre la réflexion sur l'approche populationnelle sur ses priorités de santé publique et notamment sur l'accès à l'innovation (tendre vers une répartition équitable des bénéfices). Le CS exprime à l'unanimité son soutien à cet élargissement des missions de Santé Publique et à l'approche populationnelle, considérant cette orientation comme essentielle pour répondre aux défis actuels.

Le Président du Conseil Scientifique

Joël ANKRI